CONSIDÉRATIONS

SUR

L'ÉTAT DE LA FEMME

A L'ÉPOQUE

DE LA CESSATION DES RÈGLES;

PRÉSENTÉES ET PUBLIQUEMENT SOUTENUES

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER,

LE 11 AOUT 1820;

Par SUCRION RAMONDENC,

Du Pont de Camarès, Département de l'Aveyron;

Bachelier ès Lettres de l'Académie de Montpellier.

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

Vita brevis, ars longa.
HIPP.

A MONTPELLIER,

Chez JEAN MARTEL AÎNÉ, Seul Imprimeur de la Faculté de Médecine, près l'Hôtel de la Préfecture, n.° 62.

1820.

Au meilleur et au plus respectable des Pères,

Pierre RAMONDENC, Chirurgien.

Vous qui m'avez donné le goût d'un art aussi noble que difficile, que je m'estimerais heureux, si je pouvais vous exprimer ce que ressent un cœur reconnaissant ? C'est avec la plus douce satisfaction que je puis dans ce jour publier hautement vos vertus, et l'estime dont vous honorent vos concitoyens. Vous qui secourez également le pauvre comme le riche, vos vertus seront sans cesse présentes à mes regards pour tâcher de les pratiquer. Je prendrai votre conduite irréprochable, comme une boussole qui me guidera dans mes actions, afin de m'attirer l'estime et la confiance de mes concitoyens. Puisse ce faible travail, premier fruit de mes études médicales, vous faire connaître les sentimens d'un fils qui ne tend qu'à faire votre bonheur.

A la plus tendre et la plus chérie des Mères,

Marion FUSIÉ.

Daignez recevoir aussi, de la part d'un fils tendre et respectueux; le témoignage public de la reconnaissance la plus méritée et en même temps la mieux sentie, vous qui ne faites consister votre bonheur que dans celui de vos enfans.

A mes Frères et Sœurs.

Vous, qui avez toujours pris plaisir aux sacrifices qu'on a faits pour moi, recevez ce tribut comme le gage d'une amitié fraternelle que rien ne pourra détruire.

A mes Oncle et Tantes.

Comme un gage de mon attachement sincère et inviolable;

RAMONDENC.

Au meilleur et au plus respectable des Pères,

[illegible]

[illegible]

A la plus tendre et la plus chère des Mères,

[illegible]

[illegible]

A mes Frères et Sœurs.

[illegible]

A mes Oncle et Tantes.

[illegible]

[illegible]



CONSIDÉRATIONS
SUR
L'ÉTAT DE LA FEMME
A L'ÉPOQUE
DE LA CESSATION DES RÈGLES.

§. I.er

IL est une époque de la vie de la femme à laquelle, cessant de concourir à la génération, la nature paraît vouloir l'embellir encore et lui faire passer dans le repos l'automne de ses jours. Heureux état, s'il n'était quelquefois traversé par des affections qui éveillent la sollicitude du médecin pour la ramener à la santé !

On sait que, depuis la puberté, la matrice, destinée à être le séjour du fœtus pendant la grossesse et le réservoir de la nutrition, lui fournit par les ramifications de ses vaisseaux tout le sang nécessaire; mais, hors ce temps, cet organe, recevant peu à peu une certaine quantité de sang, entre dans une pléthore dont il se débarrasse en le faisant couler goutte à goutte, jusqu'à ce que, revenant dans son premier état, il est disposé à recevoir le produit de la géné-

ration; on sait encore que cet écoulement, appelé menstruel, est périodique, qu'il ne paraît que dans environ l'espace d'un mois, qu'il dure pendant quelques jours, et qu'il est accompagné de circonstances que je ne puis rappeler ici.

Mon objet principal est d'examiner: 1.° les phénomènes qui ont lieu à l'époque où les menstrues doivent cesser; 2.° d'exposer l'état où se trouve la femme dans ces momens; 3.° de décrire les affections auxquelles elle peut être sujète par suite de cette suppression; et enfin, d'indiquer les moyens propres à la soulager.

Il serait difficile d'assigner au juste l'époque à laquelle la menstruation doit cesser, comme il est incertain de fixer le moment de son apparition; on sait, en général, que plutôt une fille est pubère, plutôt aussi cesse-t-elle d'être féconde.

La cessation du flux menstruel est relative aux diverses latitudes; à l'âge de la femme, à son tempérament, et à une foule de circonstances qu'il serait trop long d'énumérer.

Dans la zone torride, les filles sont nubiles à onze ou douze ans, et cessent d'être réglées de trente à trente-six; dans la zone tempérée, elles sont réglées à quinze ou seize ans, et ne le sont plus de quarante à quarante-cinq; dans les pays voisins de la zone glaciale, les règles commencent vers la dix-huitième année, et se terminent à cinquante ans et au-delà.

Telles sont les lois générales que la nature paraît avoir posées; mais, il est tant de variétés, tant d'exceptions, que l'on serait tenté de ne pas les reconnaître. M. Gardien rapporte l'histoire d'une femme qui était encore réglée à soixante-quinze ans; dans les annales cliniques de la Société de Médecine de Montpellier, il est fait mention d'une autre qui l'était à quatre-vingt-sept ans. Haller et plusieurs autres auteurs rapportent des exemples de certaines femmes, chez lesquelles la menstruation s'était prolongée jusqu'à soixante, quatre-vingts et même au-delà de cent ans.

Les femmes à tempérament phlegmatique, dont la vie a été sédentaire, cessent d'être réglées avant la quarantième année, et celles de la campagne, qui ont été laborieuses, bien portantes

d'ailleurs, ne voient arriver que très-tard le terme de leurs évacuations menstruelles. Les abus dans le régime comme dans les plaisirs, l'oisiveté, diverses maladies, sont des causes d'une suppression prompte ; le tempérament sanguin, des pertes habituelles peuvent prolonger cet écoulement; mais trop souvent ce que l'on a pris pour des règles n'était que des pertes plus ou moins prolongées : c'est pour cela que le célèbre Astruc dit qu'il faut se méfier de ces écoulemens qui outre-passent le terme ordinaire; ils dépendent d'un état maladif de l'utérus, occasioné par une exulcération ou un engorgement de cet organe; et Haller ne manque pas de dire que, dans ce cas, il y a lieu de craindre que ce prétendu flux menstruel ne soit un état contre-nature.

§. II.

Lorsque la femme arrive à l'âge où la matrice doit terminer l'exercice de ses fonctions, les évacuations menstruelles diminuent peu à peu, ou bien des intervalles plus longs séparent leurs retours; elles manquent une ou plusieurs fois pour reparaître de nouveau, jusqu'à ce qu'elles aient entièrement disparu; quelquefois ces alternatives durent peu, et d'autres fois elles se manifestent pendant plusieurs mois. On conçoit bien que, dans cet état, la nature agissant non d'une manière brusque mais insensible, certaines femmes ne sont exposées à aucun danger : aussi voyons-nous que celles qui ont vécu le plus suivant le vœu de la nature, qui d'ailleurs n'ont pas éprouvé de maladies graves, sont à l'abri de tout danger ; que, s'il leur survient quelques dérangemens, ce ne sont tout au plus que quelques malaises, des dégoûts, de légers maux de tête qui disparaissent avec la menstruation.

Il est des femmes qui, douées d'un tempérament nerveux, ayant été sujètes à de fortes indispositions pendant toute leur vie depuis la puberté, en ont été délivrées lors de la cessation des menstrues. C'est ce qu'a observé Forthergill, au sujet des personnes qui, d'une

constitution frêle, affaiblies par des évacuations copieuses, se trouvaient très-bien lorsque les règles cessaient entièrement.

Mais toutes les femmes ne voient pas arriver cet âge d'une manière aussi paisible.

Celles dont la constitution a été altérée par de longues maladies, par des grossesses pénibles et des accouchemens laborieux, qui ont mené une vie lascive, indolente, qui ont abusé du régime, qui ont usé de substances aromatiques, de liqueurs spiritueuses, qui n'ont pas voulu nourrir leurs enfans, sont soumises à une foule d'affections, à la cessation des menstrues. Cette époque est même préludée par des évacuations réitérées, par la leucorrhée ou flueurs blanches, par des douleurs de tête gravatives ou lancinantes, des étourdissemens, des vertiges, des tintemens d'oreille, la surdité, l'ophthalmie ou l'affaiblissement de la vue ; d'autres fois on voit se manifester une forte irritation au poumon, la gêne dans la respiration, des bouffées de chaleur ou l'asthme, des palpitations, la péripneumonie, l'hémoptysie ou la pulmonie ; elles éprouvent aussi des coliques, des engorgemens au foie, la tension aux hypocondres, des vents, des douleurs vagues, des lassitudes par tout le corps, de fortes affections nerveuses et même la dysenterie.

Lorsque la matrice se trouve débarrassée de cet écoulement, que la femme n'a éprouvé aucune affection grave, il se manifeste des changemens notables dans toute l'économie du corps ; la masse des autres organes, comme l'observe M. le professeur Vigarous, s'accroît en quelque sorte aux dépens de l'utérus, qui pour toujours se trouve plongé dans l'inaction, et paraît ne devoir plus exercer aucune influence sur la constitution (1).

La femme paraît alors avoir échappé à tous les maux particuliers à son sexe ; ses attraits paraissent renaître, quoique n'ayant plus ces grâces virginales, ces contours grâcieux dont elle jouissait à la puberté ; le teint est brillant, mais il est moins délicat ; la peau se polit pour se rider dans peu ; le sein se contourne pour s'affaisser

---

(1) Traité des maladies des femmes.

encore ; en un mot, ces nouveaux bienfaits de la part de la nature, cet état de fraîcheur , ressemblent aux fleurs de l'automne que le premier frimat fait disparaître ; c'est néanmoins ce qu'on appelle l'âge de retour , mais qui n'est pas de longue durée.

§. III.

Le premier mouvement de la nature, à la cessation des règles, est la production d'une pléthore sanguine générale ou locale , d'où peuvent dériver une foule d'affections. Dans le premier cas, le sang se répand dans toute l'habitude du corps, et de là les douleurs , les pesanteurs de tête , les étourdissemens , et cette foule de phénomènes que j'ai déjà énumérés ; mais si la pléthore est seulement utérine, il se déclare un gonflement insolite à la région abdominale inférieure, l'engourdissement des extrémités , des douleurs gravatives avec pesanteur incommode dans le petit bassin, le tiraillement des ligamens , etc.

De cette tendance du sang vers l'utérus, dérivent encore des hémorrhagies abondantes , la métrite aiguë et souvent chronique, l'inflammation de la vessie et la suspension dans l'évacuation des urines , des engorgemens à la veine-porte , et par suite dans le foie. Les extrémités inférieures se couvrent de varices , principalement aux femmes dont les règles ont été supprimées tout-à-coup , et qui, pendant tout le temps de la menstruation, se sont trouvées sujètes à des pertes immodérées ou qui ont été mal réglées. La diathèse lymphatique ou pituiteuse se manifeste quelquefois après la cessation des règles : on voit alors que le tissu cellulaire prend une nouvelle expansion , et c'est dans cette circonstance que surviennent des engorgemens glanduleux , des flueurs blanches , l'œdème , et enfin l'hydropisie ascite ou anasarque, quelquefois même l'hydrothorax. Si , comme je l'ai déjà exposé , la cessation des menstrues peut être une solution heureuse de diverses affections des nerfs, on voit très-souvent se manifester à cette époque d'autres maladies qui depuis long-temps avaient disparu : ainsi, des affections cutanées , telles

principalement que les dartres, reparaissent et prennent même beaucoup plus d'intensité.

Mais des maladies bien plus graves sont trop souvent la suite de la cessation des menstrues ; telles sont : le cancer, la phthisie pulmonaire, la goutte, les diverses espèces d'hydropisies, le polype utérin, etc., affections pénibles, qui presque toujours terminent la vie de la femme.

Il n'est pas douteux que le cancer ne soit la suite de la cessation des menstrues, sur-tout chez les femmes à tempérament pituiteux ou mélancolique, qui ont éprouvé des dartres ou autres affections cutanées, qui ont été mal réglées et sur-tout qui, par des principes de morale, ont étouffé les impulsions de la nature (1).

Je ne chercherai pas en quoi consiste cette cruelle affection : sa nature, son essence sont si voilées, qu'on ne peut dire rien de satisfaisant à ce sujet. Ce qu'il y a de bien vrai, c'est que le diagnostic est sensible et le pronostic extrêmement fâcheux.

Il arrive que des corps glanduleux engorgés et qui n'avaient occasioné aucune inquiétude pendant le cours de la menstruation, deviennent extrêmement douloureux à la cessation des règles, et annoncent un cancer occulte qui ne manque pas d'arriver dans une exulcération des plus fâcheuses.

La phthisie pulmonaire reconnaît pour cause prédisposante, chez certaines femmes, ou la mauvaise organisation du thorax, ou la faiblesse du poumon.

Pendant tout le temps que dure la menstruation, l'utérus, devenant un centre de fluxion, s'oppose à ce qu'elle se dirige vers l'organe déjà disposé par la faiblesse ; mais lorsque tout change par la suppression des règles, il n'est pas extraordinaire de voir cette maladie se manifester, parce qu'alors le poumon devient un nouveau centre fluxionnaire ; et c'est pour cela qu'une femme, qui pendant long-temps avait résisté à cette affection, ne l'évite dans ces momens.

---

(1) C. D. Dionis.

La goutte, en général si peu commune chez les femmes, sur-tout pendant tout le temps que dure la menstruation, se manifeste après qu'elle a cessé, sur-tout lorsqu'il y a une prédisposition particulière, et que le rhumatisme s'est manifesté à diverses époques. Cependant, Chambon observe « qu'on ne peut pas supposer que « par cela même que les menstrues n'ont pas un écoulement « continué, les femmes contractent subitement les altérations qui « donnent naissance à l'humeur arthritique ; car il n'en résulterait, « selon les lois qui régissent l'économie animale, que les effets « d'une simple abondance, d'où il arriverait que des évacuations « artificielles, obtenues par des saignées ou des moyens analogues, « suffiraient pour prévenir la goutte. » Mais cet auteur devrait voir, qu'à la cessation des règles le centre de fluxion change et qu'il se fixe sur ce viscère ; d'où dérive cette maladie si pénible, si cruelle.

La formation du polype utérin arrive aux femmes qui sont à l'âge de retour : ce n'est pas cependant une condition générale, puisque des femmes jeunes, qui sont encore réglées, peuvent y être sujètes, comme le prouve l'observation journalière.

On sait que le polype utérin dépend d'une certaine irritation exercée dans un point quelconque de la membrane muqueuse, où se forme un engorgement par un réseau vasculaire qui s'organise en corps étranger ; quoiqu'on ait cru quelquefois que le polype utérin ne produit d'autre incommodité que celle qui résulte de son volume, on voit assez souvent qu'il s'ulcère et donne lieu à des hémorrhagies extrêmement pénibles.

L'hydropisie, quelque partie qui en soit le siége, soit la poitrine, le bas-ventre, l'utérus ou les ovaires, est toujours une maladie qui provient ou de la suppression des menstrues, ou des hémorrhagies utérines trop long-temps continuées. Elle tient à l'atonie du système absorbant, déjà bien affaibli par la suite de trop grandes évacuations, ou des maladies de langueur tenant à des engorgemens des glandes mésentériques. On a dit que les hydropisies dépendent du peu de proportion qui se trouve entre les vaisseaux inhalans et exhalans.

L'hydropisie qui se forme quelquefois dans l'utérus ou dans les ovaires, peut en imposer pour la vraie grossesse, mais on peut facilement se détromper, soit par les symptômes qui accompagnent ces affections, soit par un examen réfléchi.

Quoique, à la cessation des règles, la matrice ne paraisse plus devoir exercer son influence sur tous les systèmes, principalement sur le nerveux, il se manifeste néanmoins des phénomènes qui tiennent à une vive altération de la sensibilité ; ainsi, la mélancolie et même la manie surviennent quelquefois, mais plus souvent des douleurs spasmodiques ou convulsions, des flatuosités, des vents, un sentiment de suffocation et d'étranglement, occasioné par une espèce de boule qui paraît remonter le long du gosier, des resserremens spasmodiques du rectum, des spasmes même de la matrice, enfin tous les symptômes de l'hystéricie et de l'hypocondrie. *Il faut néanmoins*, comme l'observe M. le professeur Vigarous, *bien distinguer entre ces deux maladies : la première ne s'observe guère à un âge un peu avancé ; tandis que l'hypocondrie, produite par un spasme fixé sur les intestins, n'atteint les femmes qu'au moment où leur constitution se confond avec celle des hommes.*

§. IV.

Après avoir exposé les divers phénomènes que l'âge critique peut manifester chez les femmes, ainsi que les maladies qui en sont la suite, il me reste à parler des moyens hygiéniques et prophylactiques nécessaires pour conserver leur santé, et pour empêcher l'invasion de ces mêmes maladies.

Un grand nombre de femmes, assez heureusement constituées, voient arriver le terme des menstrues sans éprouver aucune incommodité; mais malheureusement quelques-unes, par une foule de circonstances, se trouvent dans un état contraire : celles-ci ont besoin de précautions même réitérées pour éviter ces graves inconvéniens.

Les moyens que l'on doit employer pour maintenir la santé, à cette époque de la vie, doivent varier selon le tempérament et les habi-

tudes. Il convient que le médecin soit instruit sur les maladies auxquelles les femmes peuvent avoir été sujètes, depuis même leur jeunesse, afin de combattre avantageusement celles qui se manifestent à cet âge.

Les règles que l'hygiène prescrit sont de la plus grande importance, et suffisent le plus souvent pour prévenir ces affections ; mais elles doivent être employées avec connaissance de cause.

On ne traitera pas sans doute des femmes à tempérament sanguin, fortes et vigoureuses, de la même manière que celles qui sont faibles et d'une constitution lymphatique. Les premières, par leur disposition aux maladies inflammatoires, doivent suivre un régime sévère, manger peu de viandes, s'abstenir de celles qui sont noires, fumées ou salées. « Les femmes pléthoriques, dit Fothergill, qui sont sujètes « à des évacuations abondantes, doivent se borner à une nour- « riture prise des végétaux, renoncer au repas du soir, et user « de boissons douces et délayantes, telles que le petit-lait, les eaux « minérales acidules, etc. » Elles doivent éviter les exercices violens, les grandes assemblées, les lieux échauffés et renfermés, sur-tout vers l'époque où la menstruation devrait avoir lieu ; elles se préserveront aussi des liqueurs spiritueuses, du café, du vin même, ou du moins elles en useront avec modération, sur-tout lorsque l'habitude en a fait une espèce de nécessité ; elles se couvriront le corps modérément ; elles éviterout les lits garnis en plume, en un mot tout ce qui peut rendre la vie aisée et voluptueuse. Tous ces moyens seraient contraires aux femmes que le tempérament pituiteux et valétudinaire rendrait sujètes à des maladies atoniques dépendantes de la cachexie lymphatique. Il leur convient plutôt de faire usage de certains alimens succulens, d'un vin généreux, pris néanmoins avec modération, ainsi que du café. Elles pourront faire des frictions sèches par tout le corps, se livrer à un exercice modéré, sur-tout à la campagne et par de beaux jours ; mais ces moyens employés à temps, et dans des circonstances convenables, ne sont pas toujours suffisans, sur-tout lorsque des remèdes actifs sont indiqués. Le nombre en est considérable : je me contenterai d'indiquer les principaux.

La saignée est un des moyens les plus effectifs que l'on puisse employer, sur-tout chez les femmes pléthoriques, et autrefois sujètes à des évacuations abondantes, afin de prévenir les inconvéniens qui pourraient survenir. On doit l'administrer à plusieurs reprises, et tirer chaque fois une petite quantité de sang. On met un intervalle assez grand entre chaque saignée, à mesure que l'on s'éloigne de la cessation des menstrues, et que, d'ailleurs, elle est moins indiquée. Le lieu où l'on doit pratiquer la saignée n'est pas indifférent : lorsqu'il y a pléthore générale, l'expérience paraît indiquer de la faire au bras, préférablement au pied. Si l'on considère la direction que peuvent prendre les fluides, on conçoit combien la saignée au pied peut être dangereuse, en ce qu'elle attire le sang vers l'organe utérin qui souvent se trouve dans un état d'engorgement.

L'application des sangsues serait également nuisible et pourrait décider des hémorrhagies abondantes, et même des ulcères, ou le cancer à l'utérus, si, d'ailleurs, il y avait une disposition particulière.

La saignée serait encore inutile et même dangereuse, si l'affection hystérique dépendait de l'état nerveux, sur-tout s'il n'existait pas de pléthore. On devrait leur préférer les bains et les anti-spasmodiques.

Les toniques, les fortifians sont indiqués aux femmes délicates et affaiblies soit par des hémorrhagies abondantes, soit par leur mauvaise organisation. Chez celles qui sont mélancoliques, on doit prescrire l'exercice, la dissipation, et sur-tout le traitement moral. L'observation a prouvé quelquefois qu'une évacuation de sang modérée, loin d'aggraver les accidens hystériques, les diminue.

Les purgatifs sont, de tous les remèdes, ceux que les médecins ont employé avec le plus de succès, pour prévenir les maladies auxquelles les femmes sont exposées à l'âge de retour ; ce sont même ceux auxquels les femmes donnent la préférence, mais ils peuvent être très-préjudiciables, quoique, chez celles qui sont pituiteuses, ils aient réussi quelquefois.

Fothergill s'est élevé contre l'abus des purgatifs ; ils sont, selon lui, contre-indiqués par la trop grande susceptibilité des femmes et par la fréquence des affections abdominales à cette époque ; cet

auteur s'est élevé sur-tout contre l'administration des purgatifs résineux et aloétiques, en ce que ces derniers sur-tout engorgent les vaisseaux hémorrhoïdaux et déterminent un afflux de sang qui peut se diriger vers l'utérus, et augmenter les inconvéniens que l'on cherche à éviter en s'exposant à des hémorrhagies toujours dangereuses.

Je ne pense pas qu'il soit inutile d'entretenir la liberté du ventre; il est des circonstances où la constipation est si opiniâtre, que l'on est obligé de recourir à des lavemens réitérés; mais, dans cet état, l'usage des bains est beaucoup plus convenable.

La mode influe sur l'art de guérir comme sur d'autres objets; s'il a été un temps où les femmes ont été saignées à tout propos, de nos jours on a beaucoup insisté sur l'application d'un cautère au bras ou à la jambe, comme un moyen préservatif; mais le cautère ne convient pas indistinctement dans tous les cas. Il en est peu où il puisse être utile. « Si une femme, dit Fothergill, a « été sujète aux éruptions cutanées, aux ophthalmies, aux gon- « flemens glandulaires, on peut retirer un très-grand avantage de « l'application d'un cautère; il peut aussi convenir, s'il existe une « humeur rhumatismale ou goutteuse errante dans l'économie du « corps, car on prévient par là le renouvellement de certaines « affections morbifiques. »

Les bornes que j'ai dû me donner m'empêchent d'étendre plus loin mes réflexions sur le traitement des maladies graves qui peuvent affecter les femmes à un âge souvent dangereux; puissent mes efforts plaire aux Professeurs célèbres qui me jugent et mériter leur approbation !

FIN.